

CONSEIL MUNICIPAL de LIORAC-sur-LOUYRE

Du 24 août 2022

(En application de l'article L2121-25 du code général des collectivités territoriales qui dispose que le compte rendu de la séance doit être affiché dans la huitaine).

Convocation du 19 août 2022

Présents : 9
Absents : 1
Absent excusé : 1
Nombre de votants : 9

Etaients présents et présentes : Monsieur MONTEIL Jean-Claude, Madame OLLIVIER-OZBIR Muriel, Messieurs THIBAUT Eric, BOYER Sylvain, FAVRE Jean-Claude, MAURY Vincent, THIERRY-WILKINSON Guillaume, Mesdames PEYRET-LACOMBE Aude, RIBEYRENS Annie.

Etait absent : Monsieur DAMBIER Guillaume.

Secrétaire de séance : Mme Ribeyrens Annie

Début de la séance : 20 h 15

Lecture du compte rendu du 12 juillet 2022

Lecture a été faite par M. le Maire mais il n'a pas été approuvé par le Conseil. En effet, quelques précisions sont à apporter quant à la rubrique « SMD3 – Modalités tarifications » où il fallait lire : « **Pour information** , le SMD3 institue à compter du 1^{er} janvier 2023 la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères telle que prévue à l'article L2333-76 du Code Général des Collectivités Territoriales dans une forme incitative, sur l'ensemble du périmètre sur lequel il est compétent pour assurer la collecte des déchets ménagers et assimilés et dit que les modalités de tarifications seront votées, chaque année, par le Conseil Syndical.

Concernant la validation des travaux et des devis, il fallait lire :

➤ Concernant les devis **Aire de jeux**.

Coût total des travaux :	84 433,64 € HT
Subvention de 30 % Etat (DETR)	- 25 330,09 € HT
Subvention de 25 % CD24	- 21 108,41 € HT

	46 438,50 € HT
A notre charge	37 995,14 € HT

Une subvention après de Terre de Jeux 2024 va être demandée pour le pump track avant de valider le projet

Contre : 0
Pour : 10
Abstention : 0

Renouvellement contrat aidé PEC au service technique

Le contrat aidé de M. Jean-Luc Martel peut être renouvelé à partir du 1^{er} septembre. Il sera aidé à hauteur de 50% pour une durée hebdomadaire de 26h (dont 4h de garderie) par semaine au lieu de 80% précédemment pour 28h.

A l'unanimité, le Conseil valide cette proposition.

Renouvellement contrat adjoint animation garderie/accueil de loisirs pour l'année 2022/2023

Le contrat garderie de 23 heures par semaine, annualisé à 18 h par semaine est reconduit à l'identique.

A l'unanimité, le Conseil valide cette proposition.

Contrat pour accroissement d'activités au secrétariat de la Mairie

Pour faire face à l'accroissement d'activités de secrétariat de mairie, la candidate sera rencontrée par le Maire et ses adjoints, pour faire connaissance, définir sa mission, les tâches, les règles, l'organisation, la préparation de la fiche de poste etc...Le contrat débuterait dès que toutes les obligations techniques seront remplies

Adressage : point sur avancement du dossier.

40 voies desservant les habitations ont été nommées en gardant l'appellation des hameaux autant que possible. 203 numéros ont été donnés. A gauche de chaque voie, les numéros sont impairs et, à droite, ils sont pairs. Le système classique a été conservé.

Les adresses sont officielles dans le site du gouvernement. Il faut maintenant demander des devis pour les panneaux.

CCBDP (Communauté de Communes Bastides Dordogne-Périgord). Notification pour modification des statuts

Le Conseil a approuvé la modification des statuts par :

Pour : 8

Contre : 1

Abstention : 0

Aménagement du projet parking bas du bourg

Nous avons reçu une proposition mais nous avons besoin d'éclaircissement quant à l'aménagement paysager ; nous avons donc pris la décision de recevoir le concepteur du projet.

Questions diverses

- **Association**
Une « Association sportive et culturelle de Liorac » vient d'être créée pour organiser les manifestations sportives (vélo, marche, cheval, ...) et culturelles.
- **Rentrée scolaire 2022/2023**
La rentrée se prépare avec 17 élèves annoncés au total dont 10 en CE2 et 7 en CM1.
- **Rencontre**
Il est proposé d'organiser une rencontre autour d'un café et croissants avec les nouveaux résidents venus s'installer à Liorac depuis 2020, à savoir 58 adultes et 32 foyers. La date retenue est samedi prochain, 03 septembre à 10 heures afin de leur présenter la commune et accélérer les rencontres. Nous allons demander la possibilité d'organiser au restaurant au Lieurac, et des invitations papier seront mises dans les boîtes aux lettres.
- **Associations communales**
Il est rappelé aux Associations de la commune qu'il ne sera pas possible de leur attribuer une subvention sans la présentation du compte rendu de leur dernière Assemblée Générale.
- **Journées du patrimoine des 17 et 18 septembre 2022**
Un jeu de pistes sous forme de livret a été créé, il doit être validé. Une rencontre devrait avoir lieu le 26/08 au soir après 19 h au restaurant de Liorac.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.

PATRONYMES	SIGNATURES
MONTEIL Jean-Claude	
OLLIVIER-OZBIR Muriel	
THIBAUT Eric	
BOYER Sylvain	
MAURY Vincent	
FAVRE Jean-Claude	
THIERRY WILKINSON Guillaume	
PEYRET-LACOMBE Aude	
RIBEYRENS Annie	
<u>Excusé</u>	
VOGLEY David	
<u>Absent</u>	
DAMBIER Guillaume	